



Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Activité d'accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit - Agrément.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2017 il a été constaté qu'arrive à son échéance le 27 octobre 2017 l'arrêté ministériel du 10 avril 2017 (enregistré sous le numéro EF/JN/FA/417-01/2017) accordant un agrément conditionné à Madame Najlaa Mahboubi, demeurant à L-3253 Bettembourg, 22, route de Luxembourg, pour l'exercice de l'activité « accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit », vu la cessation de l'activité exercée par Madame **Najlaa MAHBOUBI**.





Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Activité d'accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit - Agrément.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2017 un agrément conditionné a été accordé à Monsieur Manuel Fernand Nico VILLWOCK, demeurant à L-3590 Dudelange, 19, place de l'Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité « accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit ».

L'agrément conditionné prend cours le 27 octobre 2017 et arrive à échéance le 30 juin 2019.

L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/JN/FA/435-01/2017**.





Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Activité d'accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit - Agrément.

Par arrêté ministériel du 8 décembre 2016 un agrément conditionné a été accordé à Madame Izabel Maria FIGUEIREDO, demeurant à L-4770 Pétange, 34, rue de la Paix, pour l'exercice de l'activité « accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit ».

L'agrément conditionné prend cours le 27 octobre 2017 et arrive à échéance le 31 décembre 2017.

L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/JN/FA/316-04/2015**.

Ledit arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 décembre 2016.





Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Activité d'accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit - Agrément.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2017 un agrément conditionné a été accordé aux époux Luc Emile René KLONSKI et Najlaa MAHBOUBI, demeurant à L-3253 Bettembourg, 22, route de Luxembourg, pour l'exercice de l'activité « accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit ». Monsieur Luc Emile René KLONSKI détient la principale responsabilité de l'accueil des enfants accueillis en famille.

L'agrément conditionné prend cours le 27 octobre 2017 et arrive à échéance le 30 juin 2018.

L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/JN/FA/356-02/2016**.

Ledit arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 10 avril 2017.





Arrêté ministériel du 20 octobre 2017 instituant une commission de discipline dans le cadre du programme de formation menant au brevet de technicien supérieur (BTS) « Media Writing » / « Écritures appliquées », offert au Lycée classique de Diekirch (LCD), pour l'année d'études 2017-2018.

*Le Ministre délégué à l'Enseignement supérieur
et à la Recherche,*

Vu la loi modifiée du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur, et notamment son article 26sexies ;

Arrête :

Art. 1^{er}.

Dans le cadre du programme de formation menant au brevet de technicien supérieur (BTS) « Media Writing » / « Écritures appliquées », offert au Lycée classique de Diekirch (LCD), est instituée une commission de discipline pour l'année d'études 2017-2018.

Art. 2.

La commission de discipline visée à l'article 1^{er} se compose comme suit :

Président : Monsieur Marcel KRAMER, Directeur
Membres : Madame Simone KAYSER, Professeur
Madame Tilly LAMESCH, Professeur
Madame Tonia REILES, Professeur
Monsieur Romain WEILER, Maître d'enseignement
Madame Nathalie MANDER, Psychologue

Art. 3.

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg. Une copie de cet arrêté sera adressée aux intéressés pour leur servir de titre ainsi qu'à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 20 octobre 2017.

*Le Ministre délégué à l'Enseignement supérieur
et à la Recherche,*
Marc Hansen





Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative - Examen de carrière des employés de l'État.

Le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera une session d'examen de carrière en faveur des employés de l'État (groupe d'indemnité B1, C1, D1, D2 et D3) aux dates suivantes :

jeudi, le 25 janvier 2018 et vendredi, le 26 janvier 2018

